

Je n'ai obtenu aucune réponse et j'aimerais signaler la question au Gouvernement et au ministre afin qu'on s'en occupe.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend la discussion, suspendue le mercredi 21 novembre, sur la motion de M. Robert Cauchon, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, sur la proposition d'amendement de M. Drew et la proposition de sous-amendement de M. Quelch.

M. E. G. Hansell (Macleod): Monsieur l'Orateur, il n'arrive pas souvent à mes bons frères de quitter les lieux avant que j'énonce mon sujet, mais les députés sont sans doute excusables car nous avons passé beaucoup de temps aujourd'hui à poser les questions à l'ordre du jour et à y répondre. Je voudrais souligner une ou deux questions qui ont été posées au cours du débat sur l'Adresse, mais auxquelles on n'a pas répondu de façon satisfaisante, du côté du Gouvernement.

La première, c'est qu'en dépit des mesures annoncées par le Gouvernement au cours de la dernière session pour enrayer l'inflation et l'augmentation du coût de la vie, ce dernier continue de s'accroître. J'ai écouté avec intérêt le discours qu'a prononcé il y a quelques semaines l'adjoint parlementaire au ministre des Finances (M. Sinclair). Je crois que cet honorable député est un homme compétent qui s'acquitte fort bien de ses responsabilités. Pendant qu'il parlait je ne pouvais pas m'empêcher de penser combien apologetique était son discours, surtout quand il a essayé d'expliquer à la Chambre la cause de l'inflation, le pourquoi de l'ascension continue du coût de la vie, et l'idée que le Gouvernement dispose de fort peu de moyens pour y pallier. J'ai eu l'impression qu'il parlait au nom du Gouvernement et que son discours n'était rien d'autre qu'un tissu d'excuses.

Dans la situation précaire où nous nous trouvons aujourd'hui, alors que les moyens et les petits salariés ont tant de peine à faire face à la hausse du coût de la vie, les prétextes et les excuses ne suffisent pas. Les membres de la droite ont beau nous dire que le Gouvernement n'y peut rien, que la situation s'étend au monde entier; ils ont beau comparer le sort du Canada à celui d'autres pays pour démontrer que nous sommes peut-être moins lourdement atteints, cela n'arrange pas les choses. Il ne suffit pas qu'on s'excuse en nous disant que la situa-

tion résulte de la guerre et de la disette de biens de consommation qui s'en est suivie.

Il n'est pas logique de blâmer les événements. Le Gouvernement sait sans doute que rien n'arrive spontanément. Il a certes entendu parler de la grande loi des causes et des effets. Elle s'applique tout autant aux actes du Gouvernement, aux décisions qu'il prend conformément à son programme, qu'à n'importe quel autre domaine. Rien ne sort du néant. Tous les événements ont une cause. Ce qui explique la crise actuelle d'inflation et la hausse ininterrompue du coût de la vie, c'est le programme financier du gouvernement actuel et de ses prédécesseurs. Les excuses ne suffisent pas. Nous devons lui demander de définir la politique financière qu'il entend suivre pour enrayer l'inflation et la hausse du coût de la vie.

Au cours du débat, un ou deux opinants de ce côté-ci de la Chambre ont signalé que les gens qui aujourd'hui demandent remboursement des obligations n'en touchent pas la pleine valeur. Je crois que c'est le chef de la C.C.F., l'honorable représentant de Rosetown-Biggar (M. Coldwell), qui a cité l'exemple d'une jeune femme qui, se trouvant dans la nécessité de revendre une partie de ses obligations, n'en a pas touché la pleine valeur. On a expliqué, je crois, qu'elle les avait peut-être encaissées avant l'échéance et que, en conséquence, elle avait dû les vendre au rabais. On a cité maints exemples de ce genre. Le ministre des Finances (M. Abbott) a répondu tout de suite que, pendant la guerre, lorsque nous lançons ces émissions, on disait qu'elles conserveraient leur pleine valeur. C'était une belle chose à dire et je suppose qu'à strictement parler le ministre a raison de dire qu'à leur maturité ces obligations auront leur pleine valeur. Mais on a oublié un point plus important: c'est que, lorsque ces obligations sont revendues, même si leur propriétaire en touche le plein montant, ce montant ne vaut plus que la moitié de ce qu'il valait au moment de l'achat des obligations. Nous ne pouvons pas perdre de vue cet autre point. Si notre dollar ne vaut plus en pouvoir d'achat, la moitié de ce qu'il valait il y a quelques années, c'est à cause de la politique ministérielle. Or le Gouvernement ne peut se soustraire à sa responsabilité en disant simplement que ce sont des choses qui arrivent.

Il est un autre point que personne n'a signalé, sans doute parce qu'on n'est pas trop bien renseigné sur cette question. Voici. Quand les détenteurs vendent des obligations aux banques à charte, celles-ci, pour les payer, recourent à une nouvelle émission du numéraire: c'est autant d'argent qui vient grossir